

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1906)  
**Heft:** 24

**Artikel:** La malice de l'oncle Placide  
**Autor:** Junka, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-256169>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

Pays du dimanche  
à  
Porrentruy  
TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

### Un grand Bailli en 1790

Au temps où le beau pays de Vaud appartenait encore aux Bernois par suite de la conquête du XVI<sup>e</sup> siècle, la petite ville de Moudon était le siège d'un grand bailli. Celui-ci était toujours un membre du patriciat bernois. Au début de la Révolution française, une communication diplomatique avait été faite au gouvernement de la puissante république et canton de Berne. Louis XVI, roi de France, avait fait savoir aux Bernois, par son ambassadeur à Soleure, que son frère, le comte d'Artois passerait prochainement par le pays de Vaud, soumis au gouvernement de leurs Excellences. Les Seigneurs de Berne s'étaient empressés d'en donner avis à tous les baillis leur prescrivant en même temps les honneurs à rendre à Son Altesse Royale, le frère du Roi, dès l'instant où il arriverait sur les terres de Berne. Les choses en étaient-là quand un beau jour arrivant près de la petite ville de Moudon, lancés au grand galop de leurs chevaux, les équipages de Son Altesse de France. Comme la rue principale de la ville était alors encombrée de charriots chargés lourdement, les carrosses du prince se heurtèrent à ces charriots. Il en résulta des coups de fouet administrés par les cochers de Son Altesse, sur les paysans voituriers. Ceux-ci, qui ne se doutaient nullement de la présence du comte d'Artois ripostèrent vigoureusement. Il y eut une terrible bagarre, un pêle-mêle de voituriers, de chevaux, de charriots, de cochers. Comme la bataille menaçait de dé-

venir sérieuse, le comte d'Artois, épouvanté de tout ce vacarme, s'élança hors de son carrosse et demanda à la première personne qui s'offrit à lui s'il n'y avait donc pas d'autorité de police dans cette bourgade.

— Pardon, Monsieur, voilà la maison de Monseigneur le grand bailli, telle fut la réponse. Aussitôt le prince se dirigea en courant à l'hôtel indiqué, franchit l'escalier, entra dans le premier appartement qu'il rencontra et tout à coup se trouva en face de Monseigneur le grand bailli de Moudon. Sans décliner ses noms et ses qualités, le prince exposa ce qui était arrivé et réclama l'intervention baillivale pour faire cesser la bagarre.

Le bailli, déjà irrité de la brusque entrée du prince, se promenait gravement dans sa chambre posant ses questions et discutant le fait. Le comte d'Artois, pour se conformer à son interlocuteur marchait à ses côtés, racontant, répondant, faisant de son mieux pour contenir le puissant magistrat. Blessé de cette familiarité, le bailli, s'arrêta tout à coup et dans le sentiment de sa dignité bernoise blessée lui dit avec cet accent français sentant le tudesque.

— Monsieur, che fous drouve pient imberinant d'osser ainsi fous bromener de bair à compagnon avec le Seigneur pailli de Moudon ! Mettez-vous dans ce goin, tenez-vous debout, et dites ce que vous afez encore à dire. »

Le prince obéit, occupa le coin qui lui était désigné ; mais au moment où il venait de s'exécuter ainsi, arriva un de ses chevaliers d'honneur qui, ayant découvert la

Et lui offrant le bras :

— Je mé propose toutefois d'employer le temps de mon mieux pendant les deux valses que vous m'avez promises, ajouta-t-il souriant.

— De quelle façon?...

— En écoutant tout d'abord la causerie sérieuse que vous m'avez annoncée.

Et ensuite ?

— En vous affirmant à l'avance que, quelle que soit l'épreuve à laquelle vous comptez soumettre mon affection, je serai trop heureux de la subir. Ai-je besoin de vous assurer que ma vie vous appartient, Chantal?... acheva-t-il d'une voix chaude et pénétrante.

La jeune fille posa un instant sur lui son regard lumineux.

— Je n'en doute pas et je vous en remercie ! dit-elle. Cependant, si c'était pour moi, j'hésiterais à vous demander un pareil sacrifice. Mais c'est pour mon père, Gauthier... Comme moi, sans doute, vous avez pu remarquer combien il semble fatigué depuis quelques mois. Il travaille trop, je l'ai enfin

retraite du prince, venait annoncer à Son Altesse royale que la route était libre. Ces mots de Altesse royale firent un coup de foudre pour le bailli de Moudon, mais il ne perdit pas contenance pour autant.

— Est-ce que peut-être ch'aurais l'honneur de barler à S. A. R. Monseigneur le comte d'Artois ?

— A lui-même, répondit le prince.

— Oh ! alors, Monseigneur, poursuivit le bailli, et trouvant le prince de sa taille, et faisant à la main le geste voulu, « bromenez-fous, bromenez-fous avec moi ! »

La tradition ne rapporte pas quel fut le résultat de cette invitation, mais cette histoire du bailli de Moudon nous donne une parfaite idée de la raideur des formes, de la haute estime de leur personne et de leur autorité, de l'étiquette de ces gens de l'aristocratie bernoise qu'on appelait les grands-baillis sous le régime desquels le Jura dut courber l'échine de 1815 à 1830.

A. D.

### LA MALICE DE L'ONCLE PLACIDE

(Suite et fin)

Toutefois, peureux d'avoir laissé échapper l'occasion de posséder la superbe propriété convoitée dès l'enfance, Félix Carteret revint le surlendemain, afin d'offrir à l'oncle Placide une rente un peu plus élevée. Il eut l'immense contrariété d'apprendre qu'il était trop tard.

décidé à prendre un secrétaire ; et puisque Luc ne veut pas le seconder.... j'ai pensé que vous nous aimiez peut-être assez pour nous sacrifier votre carrière, et venir prendre parmi nous la place dont mon frère n'a pas voulu.

L'officier fut tellement interdit à cette offre inattendue, qu'il resta sans parole. Des sentiments contraires s'agitaient en lui, le laissant perplexe.

La vie près de M. de Verneuil... ce serait le contact journalier avec Chantal, sans doute : le retour à cette charmante intimité qui avait ensoleillé son enfance ! Cette pensée faisait bondir de joie son cœur, l'inclinait à accepter sans plus de réflexion.

Mais c'était aussi la vie dépendante ! et ici sa fierté s'insurgeait.

En brisant son épée, il sabrait du même coup les ailes de son rêve : Travailler, se distinguer sur un champ de bataille, avancer en grade, devenir par là l'égal de Chantal pour acquérir enfin le droit de lui avouer son profond amour ; tel était son but et son

Feuilleton du Pays du dimanche 22

### Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Ainsi rappelé à lui-même et à ce milieu de fêtes dont il était si loin par la pensée, il eut un sourire confus.

— Une distraction inexcusable ! expliqua-t-il. Votre présence la met en fuite comme la lumiére chasse l'ombre ; désormais je suis pour vous tout yeux et tout oreilles.

Elle sourit :

— Vous ne pensez cependant pas que je doive vous prier de me faire danser toute la soirée pour vous empêcher de retomber dans cette faute ?

— Espérer un tel bonheur serait d'autant plus indiscret que rien ne m'y autorise ! répondit-il gravement.